



N° 13

Novembre 2011

TOUS À JAUDE LE 12 NOVEMBRE ! La Griffe a décidé de faire entendre la voix des animaux : le 12 novembre, de 15 heures à 16 heures, nous organisons, place de Jaude, à Clermont-Ferrand, un rassemblement qui aura pour thème « **À partir de 2012, les animaux voteront !** ». Il est essentiel que tous ceux qui pensent que notre regard sur les animaux doit changer, de même que leur statut juridique et que les violences que nous leur faisons subir ne sont plus tolérables viennent nous rejoindre. Nous ne serons forts que si nous sommes mobilisés.

Nous vous attendons, nous comptons sur vous !

Nous demandons :

- La mise en route d'une réflexion afin de donner aux animaux un statut juridique cohérent et de les protéger de l'exploitation, de la violence et de l'esclavage.
- L'application stricte de la loi en ce qui concerne les actes de maltraitance ou les actes de cruauté infligés aux animaux... Entre autres.

AÏD EL KEBIR 2011. Une cruelle échéance se profile : le 7 novembre, plus de 200.000 ovins, caprins et bovins, seront sacrifiés pour la fête musulmane de l'Aïd el Kebir. Pendant une journée, voire deux ou trois, nous penserons à tout ce sang versé, à ces animaux égorgés en pleine conscience depuis qu'un certain Abraham, prophète de son état, a coupé le cou d'un bélier, quelque part en plein désert, il y a quatre ou cinq mille ans, en supposant que ledit Abraham ait vraiment existé (*voir l'article sur le [blog](#)*)...

Ce n'est pas faire preuve de racisme ni de discrimination que d'être choqué par cette fête de sang. Et pourtant, c'est ce que l'on ne manque pas de nous opposer dès que nous faisons part de notre indignation.

D'ailleurs, toutes les fêtes qui sont construites autour du sang des bêtes sont des horreurs, au même titre que l'Aïd. La **Saint-Cochon**, par exemple : il n'y a pas si longtemps, un pauvre porc terrorisé était égorgé en place publique. Aujourd'hui, grâce à la protestation vigoureuse des associations, au moins la loi est-elle respectée : il est tué en abattoir, et égorgé seulement après avoir été étourdi. **Est-ce que cela nous dédouane pour autant des élevages industriels, et des violences de l'abattage ?** Sûrement pas !

L'Aïd, c'est atroce, mais regardons aussi un peu ailleurs. Ce n'est guère mieux.

Au moins, ne pouvons-nous pas exiger que la loi sur l'étourdissement obligatoire des bêtes avant l'abattage soit respectée par tous, et dans toutes les circonstances ?

Chaque année, en France, ce sont environ cinq millions d'ovins et de caprins, un peu plus d'un million de bovins, et d'innombrables volailles, qui sont tués sans étourdissement pour satisfaire aux exigences des religieux juifs et musulmans.

CHIEN MARTYR. Une adhérente nous a alertés sur un berger allemand, enchaîné nuit et jour depuis de longues années. Elle l'a trouvé par hasard. Renseignements pris, l'animal a environ douze ans, est très maigre et à moitié aveugle. Il se trouve en pleine campagne, près de bâtiments désaffectés. Il est toujours seul.

Elle a voulu le sortir de là. Mais son propriétaire, qui ne vit pas sur place, n'a rien d'un gentleman, on s'en serait douté. Il a même tout de la brute. Chasseur, piégeur "agrégé", brutal et violent, ce n'est pas la compassion pour les bêtes qui l'étouffe.



On se trouve là devant un cas de figure typique : un animal subit de mauvais traitements avérés, mais on ne peut quasiment rien faire. Déposer une plainte avant d'avoir retiré le chien risque d'avoir des effets peu souhaitables, par exemple la mort ou la disparition du chien. Parce qu'avant que la plainte soit traitée, il s'écoulera de longs mois, en supposant qu'elle ne soit pas classée sans suite... Nous sommes à la merci des parquets. Retirer le chien sans l'accord du maître (quand il a constaté qu'on s'y intéressait, l'individu a posé un grillage), c'est une violation de domicile... Cette pauvre bête ne passera pas l'hiver. Nous cherchons une solution, la moins mauvaise, pour le tirer de là, et pour qu'il puisse finir les mois ou les quelques années qui lui restent à vivre au chaud, entouré de l'affection qu'il n'a jamais eue.

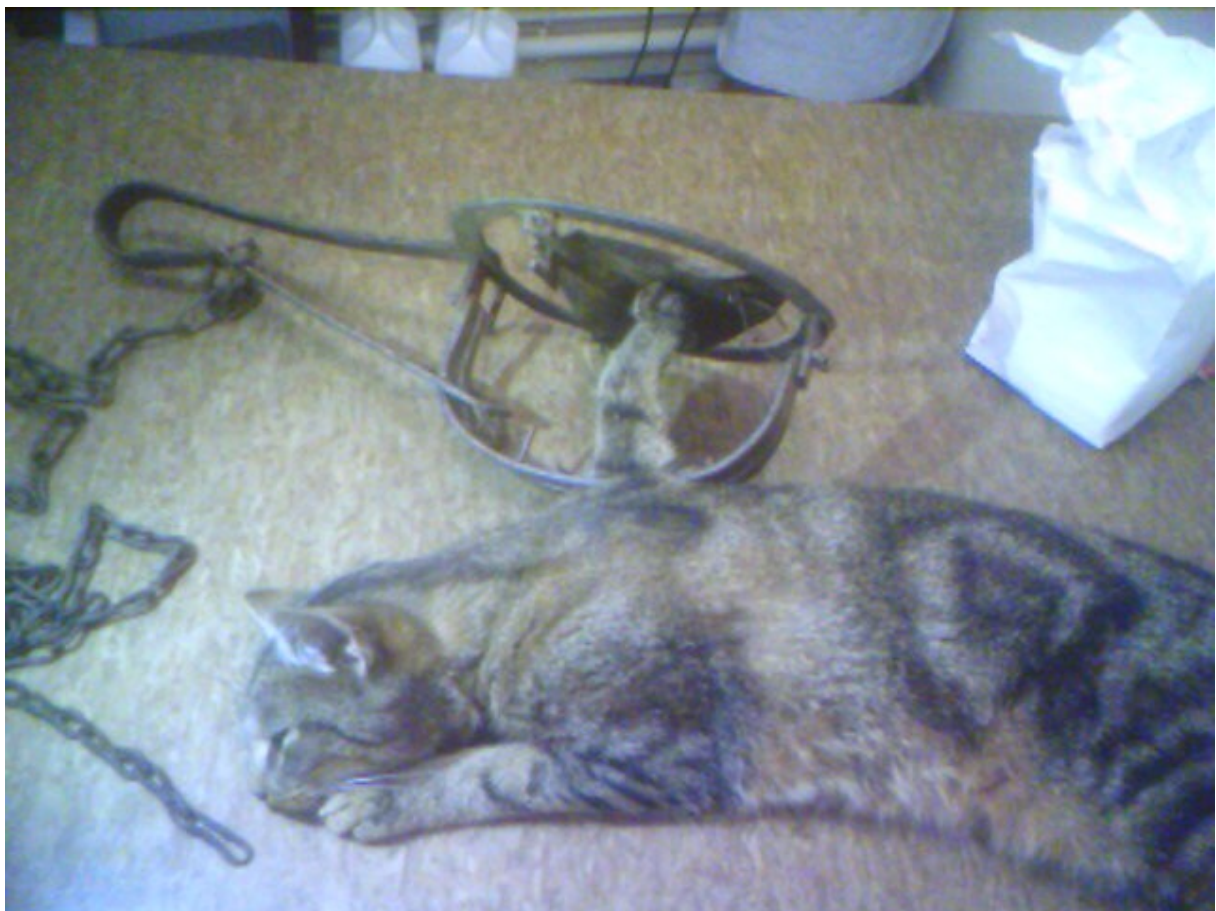
LES CHATS BEAUMONTOIS. Depuis le printemps, La Griffes s'évertue à sauver une colonie de chats rue des Vignerons, dans le centre ancien de Beaumont. Nous les avons fait stériliser, adopter ou les avons placés en famille d'accueil lorsque c'était possible, mais quatre d'entre eux ont dû être remis sur le site.

Ils vivent dans une maison dont la propriétaire est décédée depuis deux ans, qui a été vandalisée et fait office désormais de dépotoir. Chaque jour, des bénévoles de La Griffe vont les nourrir.

Nous avons rencontré le maire de Beaumont en juin et août, puis son adjoint chargé de l'environnement. Nous avons suggéré aux élus de mettre en place une véritable **politique de l'animal dans la ville** avec stérilisation des chats des rues et non plus euthanasie comme cela était pratiqué systématiquement jusqu'à présent. L'adjoint chargé de l'environnement, Marc Saumureau, s'est montré favorable à cette proposition et nous a aidés à obtenir que le garage de la maison, qui va être murée avant démolition ou transformation, reste à la disposition de La Griffe afin que les chats puissent s'y abriter.

Si notre travail sur Beaumont parvient à porter ses fruits, peut-être pourrions-nous convaincre d'autres communes de procéder de la même façon. Ce que nous voudrions surtout, c'est qu'il existe une véritable **politique de contrôle des naissances au niveau des chats avec incitation, à l'adresse des particuliers, de faire procéder à la stérilisation de leur animal avant l'âge de huit mois.**

DERNIERE MINUTE : PIÈGE À MACHOIRES. Une adhérente a trouvé un chat (en fait une chatte) pris dans un piège à mâchoires qui se traînait sur le bord d'une route. L'animal blessé a dû mettre plusieurs jours pour arriver là, et souffrir beaucoup.



Immédiatement, la pauvre bête a été emmenée chez un vétérinaire qui n'a eu d'autre solution que de l'amputer. La Griffe paiera pour l'opération, et lance dès maintenant un **appel aux dons**. Nous ne savons pas encore quel sera le montant de cette intervention,

mais, quoi qu'il en soit, nous n'abandonnerons pas cette pauvre bête. D'ores et déjà, nous allons déposer une plainte contre X.

P'TITE MINE ET COMPAGNIE. Nous cherchons toujours désespérément **des adoptants pour P'Tite Mine qui, elle, est en famille d'accueil, et ses bébés, qui ont grandi, sont toujours en liberté à Boisséjour**, parce que nous n'avons encore trouvé personne pour les accueillir. Ils vont bientôt être en âge d'être stérilisés. Les adoptants potentiels, souvent, ont une nette préférence pour les chatons. C'est vrai que c'est craquant, un chaton. Mais la petite boule de poils, au bout de quelques mois, devient un chat adulte. Tout cela pour dire que l'enfance ne dure jamais très longtemps et que privilégier les chatons a vite un effet pervers. Les adultes sont laissés de côté ; pourtant, il se trouve parmi eux des animaux intelligents, attachants et qui méritent bien d'être sortis de leur galère. Nous avons d'autres chats en attente d'adoption : voir sur le [site de La Griffie](#).

RENOUVELLEMENT DE COTISATION. Pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait : **pensez à renouveler votre adhésion à La Griffie, pour l'année 2012 : don libre à partir de 15 euros.**

À partir de 20 euros de dons cumulés sur l'année, nous adressons un reçu fiscal. Celui-ci permet aux **adhérents imposables** de bénéficier d'une exonération d'impôt correspondant à 66 % de leur don. **Un don de 50 euros ne revient en fait qu'à 17 euros.**

La Griffie
BP 10152
63020 Clermont-Ferrand Cedex 2
lagriffie@orange.fr

En cas d'urgence : 06.33.63.38.84 ou 06.81.86.57.79
